Spécial élections FSU

Du 4 au 25 novembre 2021, les adhérent.es du SNES votent !

SNES CLERMONT

Syndicat National des Enseignements de Second degré
29 rue Gabriel Péri 63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 36 01 67 - s3cle@snes.edu
https://clermont.snes.edu

Bulletin adressé aux S1 et à tou.te.s les adhérent.es

Le 10ème congrès national de la FSU aura lieu à Metz du 31 janvier au 4 février 2022. Il sera l'aboutissement de débats et de votes préparatoires dans les 22 syndicats de la FSU, notamment dans le SNES, et dans les congrès fédéraux départementaux préparatoires. C'est un **moment fort de la vie démocratique de notre fédération**, qui se déroule tous les 3 ans.

La FSU est l'une des rares organisations syndicales à garantir le **droit d'expression pluraliste** et le **vote direct des adhérents** de ses syndicats dans la phase préparatoire aux congrès fédéraux.
Les **documents nationaux** (listes et déclarations d'orientation ; rapport d'activité national) ont été publiés dans un supplément à la revue de la FSU **« POUR »** n°235 d'octobre 2021.

À quoi servent ces votes ?
Le vote d'orientation permet à chaque syndiqué.e d'exprimer un **choix d'orientation** pour la FSU. Ce vote est particulièrement important ; son résultat sert à déterminer pour trois ans la **composition des instances fédérales** et celle de la délégation du SNES dans ces instances. Chacun·e aura à choisir entre plusieurs listes de candidat.es représentant les tendances présentes dans la FSU.

Le vote sur le **rapport d'activité** permet à chaque syndiqué.e d'exprimer son appréciation globale sur l'activité fédérale des trois années écoulées et un jugement particulier sur **deux questions (« fenêtres ») qui font plus débat**. Chacun.e doit exprimer sa préférence pour l'une des deux rédactions proposées.

Merci à toutes et tous de faire vivre le débat démocratique !

Fabien Claveau, Marc Bellaigue, secrétaires académiques
Claire Chartrain Lacombe, Abdoul Faye,
Philippe Leyrat, secrétaires académiques adjoints

CLERMONT-FD CDIS
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Supplément n°1 au bulletin 193

Permanences du SNES-FSU Clermont
du mardi au jeudi de 14 h à 17 h
ou sur rendez-vous
à la Maison du Peuple à Clermont-Ferrand

SOMMAIRE

Page 1 : Edito
Page 2 : Bulletin de vote
Page 3 : Liste d'émargement pour les S1
Page 4 : PV de dépouillement pour les S1
Page 5 : Modalités de vote
Page 6 : Ensemble, préparons le congrès !
Annexes : Enveloppe vierge, enveloppe prétimbrée

Si vous votez directement par correspondance, ne tenez pas compte des pages 3 et 4. Reportez-vous directement à la page 5.
Si vous êtes S1, vous trouverez le matériel pour organiser le vote FSU dans ce bulletin et/ou dans le courrier de S1 (voir aussi page 5).

BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU
Scrutin du 4 novembre au 25 novembre 2021

VOTE n°1 :
Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°235 / octobre 2021)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- ☐ Liste Unité & Action et sans tendance
- ☐ Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- ☐ Liste Émancipation
- ☐ Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- ☐ Liste Front Unique

VOTES n°2 :
Rapport d'activité fédérale national (suppl "POUR" n°235 / octobre 2021)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous,
entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Education » (page 8)	A	B
Fenêtre « Droits et libertés » (page 11)	A	B

VOTES PREPARATOIRES AU CONGRES FSU

Scrutin du 4 novembre au 25 novembre 2021

LISTE DES ÉLECTEURS ET D'ÉMARGEMENT DES VOTANTS

Département : _____

Établissement : _____

_____

_____

n° RNE : _____

Signatures

- Le secrétaire de S1
- Le trésorier de S1
- Les membres de la commission de dépouillement

Joindre cette liste émargée à l'envoi du procès-verbal de dépouillement

En votant, chaque syndiqué(e) émarge en face de son nom

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	

VOTES FSU

Scrutin du 4 au 25 novembre 2021

PROCÈS VERBAL DE DÉPOUILLEMENT

Académie : **Département n°**

Établissement : _____

_____

RÉSULTATS DU VOTE : ORIENTATION FÉDÉRALE NATIONALE

INSCRITS		VOTANTS		NULS OU BLANCS		EXPRIMÉS	

Liste Unité et Action et sans tendance	
Liste à l'initiative de l'École Émancipée	
Liste Émancipation	
Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale	
Liste Front Unique	

RÉSULTATS DES VOTES : RAPPORT D'ACTIVITÉ FÉDÉRALE NATIONAL

Inscrire le nombre de voix obtenues par chaque option

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
_____	_____	_____	_____

Les fenêtres	A	B	Total
Fenêtre : «Education» (p. 8)			
Fenêtre : « Droits et libertés» (p. 11)			

Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement du S1

Certifié exact à le 25 novembre 2021

Modalités de vote

Du 4 novembre au 25 novembre 2021, les adhérent.es du SNES votent !

Peuvent voter les adhérent.es du SNES **à jour de leur cotisation** et **celles et ceux ayant adhéré au cours de l'année scolaire 2020-2021**.

Pour voter, 2 possibilités :

La section d'établissement SNES-FSU organise le vote

(renseignez-vous auprès du S1 ou des militant.es)

Vous votez dans votre établissement en respectant les modalités suivantes :

- Être à jour de sa cotisation ou avoir cotisé durant l'année scolaire 2020-2021 ;
- Le vote est émis **sous double enveloppe**, une enveloppe intérieure vierge dans laquelle vous glissez votre bulletin de vote, une enveloppe extérieure cachetée portant nom, prénom et signature du votant, déposée dans l'urne ;
- Signature de la **liste d'émargement**.

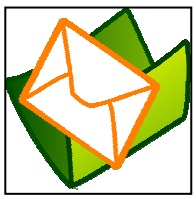

La section d'établissement SNES-FSU n'organise pas le vote

(ou il n'y a pas de section d'établissement SNES dans votre établissement ou vous êtes retraité.e)

Vous votez par correspondance en respectant les modalités suivantes :

- Être à jour de sa cotisation ou avoir cotisé durant l'année 2020-2021 ;
- Le vote est émis **sous double enveloppe** (matériel fourni dans ce bulletin), une enveloppe intérieure vierge dans laquelle vous glissez votre bulletin de vote, une enveloppe extérieure prétimbrée à renseigner portant nom, prénom, établissement (ou la mention « retraité.e »), département, **à signer et à poster au plus tard** le 25 novembre 2021.

Organisation du vote par les S1 :

➔ Scrutin ouvert du 8 au 25 novembre en établissement :

Le matériel de vote, disponible dans ce bulletin ou dans le courrier de S1, a été adressé à tous les adhérents du SNES-FSU :

- Bulletin de vote à imprimer (page 2)
- Liste d'émargement (page 3)
- PV de dépouillement (page 4)

Remarque : la liste des adhérent.es et la liste d'émargement du S1 sont à télécharger à partir de l'espace adhérent du secrétaire de S1 (https://adherent.snes.edu).

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

➔ Dépouillement dans l'établissement dès la fin du scrutin (voir PV page 4) :

Attention : les PV de S1 signés doivent nous parvenir, par mail, **au plus tard le vendredi 26 novembre**.

La commission académique de dépouillement se réunira le lundi 29 novembre à la Maison du Peuple à Clermont-Ferrand à 17h30. Il est donc indispensable de nous retourner les PV par mail à **s3cle@snes.edu** avant le 26 novembre. En effet, le récolement des votes au SNES doit précéder le dépouillement national FSU. Ce récolement est prévu le 1er décembre à Paris à 14h.

COURRIER DE S1 NUMÉRO 3
CONGRÈS DE LA FSU À METZ
DU 4 AU 25 NOVEMBRE 2021
PENSEZ À ORGANISER LES ÉLECTIONS FSU !

Ensemble, préparons le Congrès de la FSU

Après le congrès national de Clermont-Ferrand en décembre 2019, le 10ème congrès national de la FSU aura lieu à Metz du 31 janvier au 4 février 2022. Il sera l'aboutissement de débats dans les congrès départementaux et des votes préparatoires dans tous les syndicats de la FSU.

Pourquoi voter avant le congrès ?

➢ Le **vote d'orientation** permet à chaque syndiqué d'exprimer un choix d'orientation pour la FSU. Ce vote est particulièrement important : son résultat sert à déterminer pour trois ans la **composition des instances** fédérales (y compris le congrès) et celle de la **délégation du SNES-FSU** dans ces instances.

➢ Le **vote sur le rapport d'activité** permet à chaque syndiqué d'exprimer son appréciation globale sur **l'activité de la fédération** durant les trois années écoulées. Dans ce rapport d'activité, un jugement particulier est à porter sur **deux questions** (« fenêtres ») qui font plus débat. L'une porte sur la partie « éducation », l'autre sur la partie « droits et libertés ».

Le congrès départemental :

➢ Un congrès est organisé **dans chaque département pour préparer le congrès national** (voir ci-dessous). Il se tient entre le 9 décembre et le 20 janvier.

➢ Le congrès départemental aura à **débattre des rapports préparatoires, d'éventuels amendements et propositions** sur la base de ces rapports préparatoires (thèmes de congrès). Ils sont publiés dans un supplément au POUR n° 235.

➢ Il désignera aussi les **délégués du département** au congrès national.

De quoi parlera-t-on au congrès ?

Les questions traitées sont organisées en quatre thèmes :

1. **Éducation, formation, recherche, culture** : un service public pour le progrès social.
2. **La Fonction publique pour réaliser le service public**, une idée moderne.
3. **Rupture écologique, droits humains et justice sociale** : une urgence démocratique.
4. **Quelle FSU** pour quel syndicalisme ?

Comment préparer le congrès dans l'établissement ?

Les délégués SNES dans les congrès départementaux FSU seront porteurs des **mandats du SNES** et de la **parole des adhérents** du SNES. Mettre ces questions à l'ordre du jour de réunions syndicales SNES dans l'établissement permettra de **débattre collectivement de la plateforme revendicative fédérale, de la place et du rôle du syndicalisme, de l'avenir de la FSU et de proposer un ou plusieurs délégués** pour le congrès FSU départemental. Au-delà de cette préparation spécifique SNES, c'est l'occasion de nouer des échanges avec **les adhérents des autres syndicats de la FSU** représentés dans l'établissement (SNEP, SNUipp, SNUEP, SNUTER, SNASUB, SNICS, SNUAS-FP, SNUPDEN).

U. F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

La plateforme revendicative, l'avenir de la FSU et du syndicalisme, cela nous concerne toutes et tous !

Dates et lieux des congrès départementaux :

PUY-DE-DOME : lundi 10 et mardi 11 janvier au lycée Pierre Joël Bonté à Riom.

ALLIER : lundi 10 et mardi 11 janvier (lieu à déterminer).

HAUTE-LOIRE : vendredi 10 décembre au Puy-en-Velay.

CANTAL : vendredi 3 décembre à Aurillac.

SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRE - SNES-FSU
Section académique de Clermont - 29 rue Gabriel Péri - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 36 01 67 - Fax : 04 73 36 07 77 - e-mail : s3cle@snes.edu
https://clermont.snes.edu
Publication de la section académique du SNES-FSU - CPPAP 0623 S 05602
Directeur de la publication : Patrick LEBRUN
Prix au numéro : 0.70€ - Abonnement annuel : 11.60€ (suppléments inclus)
Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNES-FSU
Conformément à la loi du 08.01.1978, vous pouvez avoir accès aux informations qui vous concernent ou les faire effacer en vous adressant au SNES-FSU

snes F.S.U. Syndicat National des Enseignements du Second degré